

# Quoi d'9 dans l'insertion?

## 9<sup>ème</sup> édition de la Journée des Insertions...

### L'Observatoire prépare les actes



**e**n octobre 2012, le CPAS de Liège organisait la neuvième édition de sa Journée des insertions<sup>1</sup> avec, comme à son habitude, un programme riche et varié en thématiques et en animations. Vu de loin, l'ensemble pouvait donner une impression de joyeuse cacophonie tant il y avait du monde qui se croisait, se parlait, circulait, parcourait les couloirs, entraît et sortait des salles, tant il y avait de registres de communication qui étaient convoqués en même temps: villages des services et associations, séances plénières, conférences, ateliers, improvisations, témoignages, art de rue, rap et fanfare, parcours découverte de l'action sociale et autres exercices d'expression... Ce bouillonnement était une réelle antidote à la morosité, au découragement, à l'épuisement que peuvent parfois connaître les travailleurs de l'action sociale qui, jour après jour, sont aux prises avec des réalités de vie de plus en plus précaires, fragiles, cassées. Comme le remarquait, Claude Emonts, le Président du CPAS de Liège, la Journée des insertions dans cette édition "Quoi d'9 dans l'insertion?" était plus encore une invitation à croire qu'il est possible d'innover, de changer, de faire bouger les choses.

1. La 9<sup>ème</sup> Journée des insertions était une organisation du CPAS de Liège, de la Fédération des CPAS, de la Province de Liège et de l'asbl Article 27.

Les thématiques principales de la journée étaient: l'activation sociale, la formation des travailleurs sociaux, la disposition au travail dans la loi sur le droit à l'intégration sociale, et aussi l'accès à la culture au travers des multiples animations. A côté de ces thématiques, s'est ajoutée, par le biais de deux conférences, une invitation à changer notre regard sur la société et à oser croire qu'il est possible de la faire évoluer vers plus d'équité.

Mais l'asbl L'Observatoire ayant été chargée de produire un livret qui laisse trace de cette neuvième édition, les participants auront l'occasion de se replonger dans les interventions qui ont le plus marqué la journée ou de découvrir au travers d'interviews des témoignages qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'entendre dans les ateliers. Ce livret sera disponible auprès du CPAS de Liège dès le mois de mai.

### L'activation sociale

L'activation sociale part de l'idée que nous ne sommes pas tous égaux face à un marché de l'emploi qui se fait de plus en plus étriqué, pointu, exigeant. Elle s'adresse donc à ceux qui, pour différentes raisons, s'en trouvent trop éloignés et courent le risque d'être peu à peu exclus de tout. L'activation sociale vise la rupture de l'isolement, la remise en confiance, la participation sociale, par le biais d'activités diverses (cuisine, couture, théâtre, sport...) qui vont les mobiliser et leur donner les moyens de retrouver une autonomie et une envie de se projeter dans l'avenir. L'emploi ou la remise à l'emploi n'est donc pas la finalité première.

Pour parler de cette thématique, les organisateurs avaient demandé à Julien Van Geerstom, Président du SPP Intégration sociale, Lutte contre la pauvreté, Economie sociale et Politique des grandes villes, de venir présenter les résultats d'une étude menée en 2012 sur les pratiques d'activation sociale menées

par les CPAS. Ensuite, les CPAS de Charleroi et de Gent sont venus témoigner de leurs expériences qui sont perçues comme innovantes.

## La formation des travailleurs sociaux

La société change et les écoles qui forment les travailleurs sociaux doivent être à même de capter ces changements et de les intégrer dans la formation de leurs étudiants. Non seulement, il s'agit de veiller à ce que ces futurs professionnels connaissent les lois, les décrets, les cadres dans lesquels prennent place les politiques sociales qu'ils auront à agir et à respecter et faire respecter mais il y a aussi à forger chez eux ce qui fera leur différence, leur identité d'assistants sociaux, tout le long de leurs parcours: une approche avant tout centrée sur la personne, une capacité d'empathie mais aussi de prise de distance, une connaissance transversale des secteurs et de leur interconnexion, un esprit critique par rapport à ce qui leur est prescrit et demandé, par rapport aux politiques sociales, et au final, par rapport à la société dans laquelle ils vivent.

Pour cette thématique, plusieurs professeurs, étudiants stagiaires, diplômés et fraîchement engagés se sont relayés pour faire part de leurs visions et de leurs expériences sous la double présidence de Joseph Dal Zotto, Directeur de la Catégorie sociale de la Haute Ecole de la Province de Liège et de Patrick Maes, Professeur à la Haute Ecole, en Ingénierie sociale.

## La disposition au travail dans la loi sur le droit à l'intégration sociale

Selon l'orientation politique de l'Etat social actif, tout qui reçoit de l'aide doit, en contrepartie, s'activer à retrouver son autonomie ou, en d'autres mots, à être un "homo responsabilis". La loi de 2002 qui organise en Belgique le droit à l'intégration sociale recadre toutefois cette responsabilité qui pèse sur l'individu et stipule ainsi, par exemple, qu'elle doit être appréciée de manière "raisonnable", en ce compris la disposition au travail. Cette latitude laissée à l'appréciation des travailleurs sociaux, crée cependant des différences d'une situation à l'autre, d'un CPAS à l'autre, et ce flou, qui dit les limites de la loi, nécessite

alors un éclairage juridique.

Joël Hubin, Premier Président, et Pierre Lambillon, Conseiller du Premier Président de la Cour du Travail de Liège, ont ainsi présenté quelques cas de jurisprudence, non sans avoir, au préalable, rappelé qu'il ne faut pas confondre la disposition au travail (législation CPAS) et la disponibilité à l'emploi (législation ONEM), confusion fréquente. La disposition au travail est d'abord un état d'esprit (la volonté de la personne de s'en sortir), assorti ensuite d'actions concrètes et l'appréciation porte sur les deux éléments.

## L'égalité, c'est la santé!

Sue Christoforou fait partie du réseau Equality Trust. Celui-ci a mené dans 23 pays pendant près de 30 ans d'importantes recherches portant sur les inégalités de revenus. La synthèse de ce travail gigantesque a donné lieu à un ouvrage devenu référence, "The Spirit Level". L'idée principale de cet ouvrage est que plus les écarts entre les revenus sont importants dans un pays, plus celui-ci connaît de problèmes de santé, de sécurité et de justice sociale.

## De l'impertinence de la survie à la pertinence politique

Christine Mahy, Présidente du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, a démontré comment les failles du système actuel contraignent les personnes en situation de précarité à inventer des solutions pour s'en sortir, comme par exemple, d'habiter dans un chalet ou une caravane, faute de logement accessible ou de prendre une adresse domiciliaire fictive pour éviter de se voir attribuer le taux cohabitant. Ces désobéissances à la règle, ces petites impertinences, comme elle les appelle, on peut soit continuer à les condamner et augmenter le contrôle pour éviter qu'elles ne perdurent ou se propagent, soit se décider à les entendre pour ce qu'elles sont: d'abord, la preuve d'une énergie, d'une inventivité chez des personnes que l'on croit éteintes et seulement capables d'être assistées; ensuite une invitation à faire évoluer nos systèmes d'aide et notre façon de concevoir le vivre ensemble, bref, à embrayer sur de la pertinence politique.

Colette LECLERCQ